

## **4. Démocratie véritable**

Nos sociétés sont le lieu d'un combat permanent entre diverses forces qui cherchent à protéger leurs avantages. Le résultat de ces conflits invisibles est de maintenir la majorité de la population dans une condition qui limite ses droits fondamentaux et le développement de son potentiel humain.

De régressions en progressions, la tendance générale est une évolution vers la démocratie. Laissons de côté les formes anciennes qui ne correspondent plus à rien, et examinons la démocratie parlementaire moderne, donnée comme exemple de la meilleure organisation politique.

### **Définir les institutions démocratiques**

Il est donc déclaré traditionnellement que la démocratie se fonde sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs politiques. Lorsque toutes les branches des institutions ont des pouvoirs égaux qui s'équilibrent entre eux, tous les acteurs peuvent remplir leurs fonctions sans que l'un ou l'autre ne puisse abuser, ce qui se ferait au détriment du bien général.

### **Le pouvoir législatif**

La plus importante prérogative du pouvoir parlementaire est de contrôler le budget. Le parlement doit avoir le pouvoir exclusif d'autoriser non seulement la levée de l'impôt, mais aussi les dépenses.

Tel est le principe fondateur de la démocratie. Tout pays dans lequel le contrôle des dépenses ne dépend pas exclusivement du parlement est donc une pseudo-démocratie. Tel est le critère-clé nécessaire et suffisant pour identifier une démocratie véritable, et la raison s'en trouve dans l'histoire même de la genèse de cette institution. En effet, la démocratie est apparue progressivement au cours des huit derniers siècles dans l'affrontement entre les barons d'abord, puis la bourgeoisie contre le pouvoir royal absolu. Plus les gens s'enrichissaient, plus ils étaient en mesure de s'opposer aux levées d'impôts arbitraires et continues d'un pouvoir royal autocratique.

La règle devint « pas de taxation sans représentation. » La représentation signifiant l'existence d'une assemblée parlementaire capable d'approuver, ou de refuser, les niveaux d'impôts, puis la dépense des argents publics.

Ainsi le peuple a-t-il conquis sa protection fondamentale, celle d'être représenté par une institution puissante, placée sur un pied d'égalité complète avec le pouvoir exécutif. La représentation du peuple par un parlement signifie que celui-ci se voit confier la charge de veiller aux intérêts du peuple, et cela signifie premièrement et essentiellement de veiller à ses intérêts pécuniaires.

Le pouvoir du peuple souverain, il est dévolu au parlement, le pouvoir du peuple souverain, c'est son argent.

Ce n'est pas primordialement le vote qui détermine la démocratie. Toutes les dictatures font largement usage du vote. Le vote est simplement la façon logique de permettre la mise en place de la fonction parlementaire, et aussi de lui donner sa légitimité, mais le vote ne définit pas cette fonction.

---

Extrait de "La voie de l'humanité", Livre 2 "Considérations philosophiques sur les enjeux politiques et culturels» par Jean-Marie Paglia, 2011, chapitre 4, page 51.

Source :

<https://books.google.ca/books?id=BfAcAgAAQBAJ&pg=PA252&lpg=PA252&dq=La+voie+de+l'humanit%C3%A9&source=bl&ots=9877D14xia&sig=qgZIGbr1qUlbdvYYsF7Clv0TAo&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwihrfW8gcHLAhWJs4MKHcHED-8Q6AEILjAD#v=onepage&q=Nos%20soci%C3%A9t%C3%A9s%20sont%20e%20lieu&f=false>

(Consulté le 6 février 2016)